

Annexe à la délibération n°8 du 26 septembre 2024 : Maquette financière de l'OPAH- RU sur Bouxwiller et Ingwiller

Accusé de réception en préfecture
067-200067783-20240926-240926D8-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

	Organisme	Financement	Aide max par logt ou copro
Aide aux travaux			
30 logements de propriétaires occupants	ANAH	980 030 €	41 601,47 €
	CEA	131 607 €	
	CCHLPP	136 407 €	
40 logements de propriétaires bailleurs	ANAH	787 040 €	45 126,00 €
	CEA	378 000 €	
	CCHLPP	640 000 €	
10 copropriétés	ANAH	67 820 €	7 532,00 €
	CEA	- €	
	CCHLPP	7 500 €	
Sous-total de l'aide aux travaux	ANAH	1 834 890 €	
	CEA	509 607 €	
	CCHLPP	783 907 €	
	Sous-total	3 128 404 €	
Suivi-Animation	ANAH part variable*	173 180 €	6 227,25 €
	ANAH part fixe**	162 500 €	
	CCHLPP part fixe	162 500 €	
	Sous-total	498 180 €	
TOTAL Aide aux travaux + Suivi- Animation	ANAH	2 170 570 €	
	CEA	509 607 €	
	CCHLPP	946 407 €	
	Ville de BOUXWILLER ***	249 500 €	
	Ville d'INGWILLER ***	131 000 €	
	TOTAL	4 007 084 €	

* Part variable: coût de prestations d'ingénierie liées à l'AMO des dossiers (montant différent par thématique)

** Part fixe: montant forfaitaire pour rémunérer les prestations d'ingénierie liées à la communication, la promotion du dispositif, la sensibilisation et la mobilisation des acteurs locaux, l'accueil et l'information auprès du public, le travail de prospection, l'animation sur les volets spécifiques (LHI, vacance, copros), les études de faisabilité qui n'aboutissent pas à des travaux subventionnés, le suivi et la gestion du dispositif... et toutes autres actions que la CCHLPP aura précisées dans son cahier des charges.

Pour l'heure, une enveloppe a été estimée à hauteur 325 000 € sur les 5 ans, mais son montant exact ne sera connu qu'une fois la mission de suivi-animation attribuée après appel d'offres. Ce montant est financé par

- l'ANAH à hauteur de 50%

- la CCHLPP à hauteur de 50%

La CDC-Banque des Territoire peut apporter une aide de 30% (soit en théorie 97 500€) sauf sur les territoires PVD, car l'Etat y finance déjà à hauteur de 75% soit environ 200 000€ max sur 6 ans, le poste de chef de projet PVD, dont l'une des missions principales doit être la mise en œuvre de l'OPAH-RU

*** Primes diverses